

Quelques informations pour notre commune.

Ateliers numérique

La Locollective de Cajarc organise des ateliers de formation numérique dans les communes pour apprendre à utiliser les ordinateurs et surtout les services sur internet.

Des **ateliers numériques** pour les habitants sont proposés sur le territoire sud du Grand-Figeac.

Aujourd'hui, trois lieux sont proposés : **Cajarc, Marcihac/Célé, St Pierre-Toirac.**

Des **accueils individuels** sur rendez-vous et des propositions d'**ateliers collectifs** autour de thématiques particulières.

Une foire aux questions autour de ces ateliers numériques :

Qu'est ce qu'on entend par numérique ?

Tous les outils en lien avec le numérique :

Ordinateurs, Tablettes, Smartphones et appareils numériques

Qui est concerné ?

TOUTES les personnes (enfants accompagnés, jeunes, moins jeunes, plus âgées, très âgées, hors d'âge) qui ont des questions et/ou des problématiques autour du numérique.

Dois-je avoir une expérience ?

Pas forcément. Il y a des personnes qui n'ont jamais utilisé un ordinateur, qui n'ont pas de tablettes ou de smartphones

et il y a ceux qui ont déjà l'habitude et ont des questions plus précises sur l'utilisation de ces supports.

Quelles questions je peux poser ?

Toutes les questions autour du numérique.

Il ne faut pas avoir peur de poser des questions simples ou des questions plus techniques.

Certaines réponses pourront vous être apportées rapidement. Si vous avez une question plus techniques, nous chercherons ensemble comment trouver une réponse appropriée.

Quelques exemples d'ateliers collectifs pouvant être proposés ?

Découverte de l'ordinateur pour les débutants, Découverte de la tablette/smartphone pour les débutants, les mails, la bureautique, les démarches administratives, Photos et retouches photos, gérer son identité numérique,

plateformes de vidéo et replay, achat en ligne, les réseaux sociaux, insertion professionnelle (CV, recherche en ligne...), parentalité (contrôle parental, ENT,...), communication (visio, site internet...), Fab Lab...

Le matériel est fourni ?

Pas forcément, mais nous prévoyons un peu de matériel pour ceux qui débutent complètement.

Pour les autres, c'est plus simple (dans la mesure du possible) de venir avec son propre matériel.

Au-delà de ces rendez-vous, y a-t-il d'autres actions autour du numérique ?

Au-delà de ces accueils individuels et ateliers collectifs, il va également être proposé de mettre en place un club informatique avec des bénévoles plus confirmés avec imprimante 3D, découpe vinyle.

L'opportunité d'avoir un conseiller numérique est une chance et va aussi nous permettre d'expérimenter et développer d'autres actions autour du numérique.

Il y a aussi la possibilité pour les mairies du secteur sud du Grand-Figeac de nous contacter pour des projets particuliers en fonction des besoins de leurs habitants.

Est-ce payant ?

Grâce aux différents partenaires, ces ateliers seront gratuits.

Je veux prendre rendez-vous, j'ai des questions, comment contacter l'Animateur Conseiller Numérique ?

Sacha Hueber,

05 65 10 85 41 / 07 79 46 99 85

conseiller.numerique@la-localcollective.org

Inscription sur les listes électorales

CE QUI CHANGE POUR LES ÉLECTIONS DEPUIS 2019 :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

Pour vous permettre d'informer vos usagers de ces changements et pour vous permettre de mettre en place une campagne d'information visant à augmenter le nombre d'inscrits sur les listes électorales, legidiffusion.com a réalisé un document d'information à destination des citoyens.

Vous trouverez sur [ce lien](#) le bon de commande à compléter pour vous procurer le document au format flyer et affiche ainsi que le visuel d'information.

Retrouvez un aperçu du visuel, ainsi que toutes les informations liées aux élections présidentielles sur notre site : [notre site internet](#)

Point poste

Le point poste de Saint Pierre Toirac est à nouveau fonctionnel, si vous avez des opérations à effectuer vous pouvez vous rendre au restaurant « Les Loupiotes » aux horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 / 14 h à 16 h - jeudi, vendredi de 9 h30 à 11 h 30 / 15 h à 18 h - samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

L'équipe municipale